

Agir pour construire

Monsieur Guy COTRET
Membre du directoire
CNCE

Paris, le 19 mai 2006

Monsieur,

Après les échanges de ce jour, je vous confirme officiellement mes propos en rapport avec le projet Champion.

Le SYNDICAT-UNIFIÉ/UNSA conditionne l'émission d'avis sur le projet Champion, sur lequel les différentes instances (C.E., COS, Conseil de Surveillance de la Cnce) sont appelées à se prononcer, à l'obtention de garanties et engagements formalisés dans les actes fondateurs de l'opération.

Ces engagements doivent porter sur les garanties sociales suivantes :

- maintien de tous les emplois,
- maintien des bassins d'emplois,
- pas de recours à des départs contraints,
- maintien des éléments essentiels des contrats de travail : rémunérations, niveau d'emploi, protection sociale, règles de mobilité, durée du travail, congés.

Par ailleurs, des engagements doivent être pris afin que les Syndicats représentés dans au moins un des deux groupes (Caisses d'épargne ou Banques populaires) soient associés dans la mise en place de Natlxis, au sein d'une structure spécifique pérenne d'information et de consultation sur tous les aspects économiques, organisationnel et sociaux du dossier.

Sur l'opération capitalistique liée aux CCI, nous demandons à ce qu'une clause de droit de retour (prémption) des Caisses émettrices soit prévue.

Enfin, nous demandons la communication des projets d'actes fondateurs, y compris le pacte d'actionnaires.

Dans l'attente des réponses que vous apporterez sur l'ensemble de ces points, recevez, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Serge HUBER
Secrétaire Général